

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Brocante GEEK du 03/11/2024

Salle polyvalente Robert Gourdain (60510 - BRESLES) – Proche Beauvais

➤ Identité de l'exposant

Nom : _____ Prénom : _____

Je suis un particulier et je déclare sur l'honneur de non-participation à 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile et m'engage à ne proposer à la vente que des objets personnels et d'occasions.

Je suis un professionnel et déclare sur l'honneur être soumis au régime de l'article L 310-2 du code du commerce.

Raison sociale* : _____ N° R.C.* : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Produits exposés : _____

➤ Réservation de l'emplacement : (avec un maxi de 8 tables de 1,20m ou de 5 tables de 1,80m, dans la limite des places disponibles)

Table 1,20 m x 0,80 m (8 maxi)	_____ x 12€	= _____ €	Total : _____ €
Table 1,80 m x 0,80 m (5 maxi)	_____ x 18€	= _____ €	
Alimentation électrique (1 prise sur le stand)	_____ x 3€	= _____ €	
Paiement par PayPal	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	2€	

➤ Liste des pièces à fournir pour que votre réservation soit prise en compte :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli + Le règlement de la brocante dûment signé, avec la mention « lu et approuvé »
- Le paiement par
 - Chèque à l'ordre de « MAGEEKWORLD »
 - PayPal (le lien pour le paiement sera envoyé après réception et vérification du dossier)
- La copie de votre pièce d'identité valide (carte d'identité recto verso / permis de conduire / passeport)

➤ Le dossier est à retourner complet au plus tard le 04 octobre 2024 par :



MageekWorld
4 rue Simone Signoret
60 000 BEAUVAIS

ou



contact@mageekworld.org



Les informations recueillies sont nécessaires pour le traitement de votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de vos informations personnelles, veuillez nous écrire à l'adresse suivant : contact@mageekworld.org





Règlement de la brocante GEEK

(Bresles - 3 novembre 2024)

1. La brocante est ouverte le dimanche 3 novembre 2024 à partir de 09h00 pour les visiteurs. L'accueil des exposants est de 6h00 à 8h00, soit jusqu'à 1h avant l'ouverture au public.
2. Elle se déroulera dans la salle polyvalent Robert Gourdain au 10 rue René Coty 60510 BRESLES.
3. Le matériel exposé devra faire partie de l'une de ces catégories :
 - a. Jeux vidéo rétro
 - b. Consoles ou ordinateurs rétro
 - c. Jeux anciens
 - d. Jouets de collection
 - e. Jeux de société
 - f. Livres (SF, mangas, BD, ...)

Les organisateurs se réservent le droit d'autoriser la vente d'objets hors catégories si ceux-ci restent dans le thème de la culture geek, la culture japonaise ou la pop-culture.

4. Tous les exposants devront se conformer à la législation en vigueur notamment concernant les mesures sanitaires.
5. Chaque participant doit être en possession d'une assurance personnelle, aux fins de couverture de sa responsabilité civile. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte, casse ou dégradations.
6. Les emplacements des exposants sont définis par les organisateurs. Un emplacement sera équipé du nombre de tables réservées ainsi que de deux chaises pour chaque inscription. Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser des tables de différentes tailles tant que la proportion en mètre linéaire est respectée.
7. L'utilisation d'étagères est autorisée dans la mesure où celles-ci ne débordent pas sur les emplacements voisins.
8. Les réservations seront traitées et satisfaites dans l'ordre d'arrivée et dans la mesure des places disponibles. Pour qu'elles soient prises en comptes, elles doivent être complètes (formulaire d'inscription, copie de la pièce d'identité valide recto-verso, règlement signé avec la mention « lu et approuvé », le paiement par chèque à l'ordre de « MAGEEKWORLD » ou par PayPal) et réceptionnée au plus tard le 4 octobre 2024. Le paiement en espèce sera refusé.
9. Les exposants pourront être accompagnés de 3 personnes maximum par réservation.
10. Toute réservation est considérée comme définitive et ne pourra être remboursée.
11. Le commerce d'alimentation et de boissons est exclusivement réservé aux organisateurs.
12. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui pourrait troubler, ou troublerait l'ordre ou la moralité de la brocante.
13. L'ensemble du matériel exposé devra être remballé le jour même et l'emplacement devra être laissé propre.
14. L'accès à la brocante est payant pour les visiteurs. Le tarif est fixé à 1€ par visiteur et gratuit pour les moins de 10 ans accompagnés. Il sera toute fois possible de sortir du site de la brocante et d'y revenir sans coût supplémentaire.
15. Les exposants s'engagent à respecter le présent règlement. Toute infraction à l'une des clauses ci-dessus pourra entraîner l'exclusion immédiate, sans remboursement ou compensation.

Lu et approuvé, le _____

Signature de l'exposant :

